



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

-Direction de la Culture et du Tourisme-

DECISION DU PRESIDENT

N°dP.2025.065

Festival ElectroChic #10 - Billetteries en ligne

Conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et les villes de Bailly, Bois d'Arcy, Chaville, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Saint-Cyr-L'Ecole, Versailles et Viroflay, l'association Bailly Arts et Culture, La Fabrik, la MJC de la Vallée, le Théâtre-Cinéma et L'Ampli de Fontenay-le-Fleury, La KAB, le Centre Aquatique des Bertissettes, l'Onde - Théâtre de Vélizy-Villacoublay et Versailles Palais des Congrès.

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu la décision n°dB.2024.065, du bureau communautaire de Versailles Grand Parc du 19 décembre 2024, adoptant les conventions de partenariat pour les billetteries en ligne du le festival ElectroChic #9 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

Contexte

À la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant qualifié par la critique musicale de « French touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch » en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 30 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998 !), le territoire de Versailles continue à être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de neuf villes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et de Chaville, ville partenaire, se sont associées pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédiée à la musique électronique. La 10ème édition aura lieu du 17 au 28 mars 2026.

Le mardi 17 mars, le festival s'ouvrira à l'Auditorium de Viroflay avec le concert Objets sonores / Minimalis avec les classes de Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) et Assistées par Ordinateur (MAO) du Conservatoire.

Le samedi 21 mars se tiendra la traditionnelle soirée à L'Onde, à Vélizy-Villacoublay, avec le tremplin

des jeunes talents et des artistes de renommée internationale. L'Ampli de Fontenay-le-Fleury proposera également une boom électro jeune public.

Le mercredi 25 mars, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc présentera le concert *Souffles Electro / Résonnances Numériques* à l'Auditorium Claude Debussy. Le Case Ô Arts de Saint-Cyr-l'École accueillera LIQBRAIN en première partie, avant le spectacle-concert HERITAGE du duo DJ SHOW SET.

Le jeudi 26 mars se déroulera sous le thème des vampires, avec un ciné-concert à l'UGC Cyrano, autour de *Vampires* de Louis Feuillade et *The Vampire* d'Alice Guy.

Le vendredi 27 mars le Centre Aquatique des Bertissettes de Viroflay accueillera un concert en piscine par le groupe Cabaret Contemporain, ainsi que le *Lever de rideau – Oratorio* de Gabriel Urgell Reyes au Versailles Palais des Congrès. Le Théâtre de Bailly proposera Luneris, un duo harpe et violon électroniques aux inspirations celtiques et nordiques.

La programmation étant en cours, d'autres événements viendront s'ajouter à l'affiche du festival.

Lors du festival ElectroChic #4 en 2020, forts de l'expérience des trois premières années et afin de faciliter les réservations des publics, une billetterie en ligne, commune à tous les lieux de concerts avait été mise en œuvre. En 2021, le festival a été organisé en ligne en raison de la crise sanitaire. Pour les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} éditions, les acteurs du festival ont remis en place une billetterie commune en ligne dont les résultats ont été très encourageants (43% de réservation). Ils souhaitent réitérer le dispositif en 2026. Versailles Grand Parc en assume la mise en œuvre et la gestion.

Cette billetterie sera créée via le site internet SeeTICKETS. Elle permettra au public de réserver des places pour un ou plusieurs événements du festival, quel que soit le lieu du spectacle. Les tarifs facturés seront ceux qui correspondent à chacun des lieux. Versailles Grand Parc perçoit dans un premier temps les recettes et les reverse ensuite dans leur intégralité aux partenaires correspondants.

Chacun des lieux peut continuer à opérer avec sa propre billetterie (en ligne et sur site) en parallèle. Versailles Grand Parc assume la création et l'administration des pages ElectroChic de la billetterie en ligne.

Elle prend à sa charge le coût de fonctionnement de la billetterie en ligne sur le site SeeTICKETS, soit une commission de 0,15 € HT par billet vendu et une redevance via Payline (frais bancaires) de 0,08 € HT par transaction effectuée sur la billetterie en ligne. Le coût global est estimé à moins de 2.000 €.

Une campagne de prévente à tarifs préférentiels sera organisée en amont du festival au démarrage de la billetterie, sur une période limitée, en accord avec les partenaires du festival qui le souhaitent.

Une offre promotionnelle, permettra par ailleurs aux acheteurs de bénéficier d'une réduction de 10% sur le montant total de leur panier à partir de deux concerts et/ou spectacles achetés. Versailles Grand Parc prend à sa charge le coût de fonctionnement de cette opération. Le coût global est estimé à moins de 2.000 €.

Il convient de préciser les modalités de mise en place de ces billetteries avec chacun des partenaires, par convention.

Le Président décide :

- 1) d'adopter les termes des conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et les villes de Bailly, Bois d'Arcy, Chaville, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Saint-Cyr-L'École, Versailles et Viroflay, l'association Bailly Arts et Culture, La Fabrik, la MJC de la Vallée, le Théâtre-Cinéma et L'Ampli de de Fontenay-le- Fleury, La KAB, le Centre Aquatique des Bertissettes de Viroflay, Versailles Palais des Congrès et l'Onde Théâtre de Vélizy-Villacoublay pour la mise en œuvre de la billetterie en ligne du festival ElectroChic #10 via le site internet « SeeTICKETS » ;
- 2) d'adopter les termes des contrats avec les sociétés « SeeTICKETS » et « Payline » ;
- 3) d'autoriser son représentant à signer les conventions et tout document s'y rapportant.
